



## POLITIQUE D'UTILISATION DES BORNES DE RECHARGE

### 1. Préambule

Dans le cadre de notre engagement pour une mobilité plus durable, l'entreprise met à disposition 4 bornes de recharge pour véhicules électriques, accessibles aux employés et aux visiteurs.

Nous souhaitons garantir que leur utilisation se fasse de manière équitable, en tenant compte des besoins de chacun et dans le respect des ressources disponibles.

### 2. Objectif :

La Politique a pour but de :

- 2.1. Encourager une utilisation partagée et responsable des bornes;
- 2.2. Prévenir les situations d'usage prolongé ou inéquitable;
- 2.3. Assurer une équité entre tous les collaborateurs, quels que soient leurs modes de transport;
- 2.4. Informer les salariés des exigences de l'employeur par rapport à la consommation d'alcool ou de drogues et de préciser les modalités applicables en cas de non-respect de telles exigences.

### 3. Modalités de fonctionnement

Afin de permettre à tous de bénéficier de ce service, les modalités suivantes seront mises en place :

#### A. Temps de recharge recommandée

- Pour permettre à un plus grand nombre de personnes de recharger leur véhicule, nous demandons de vous recharger pour afin d'obtenir une charge suffisante pour un déplacement entre le travail et votre domicile.
- Une fois la charge requise, déplacer et stationner votre véhicule dans un autre espace de stationnement pour libérer un accès à une borne de recharge pour un prochain utilisateur.

#### B. Respect de l'équité et gestion partagée

- L'objectif est de favoriser une dynamique collective et respectueuse.
- En cas de difficultés persistantes (utilisation excessive ou non-respect des recommandations), nous pourrions envisager un échange avec les personnes concernées pour ajuster l'usage de manière constructive.

### 4. Communication et accompagnement

Cette procédure sera partagée avec l'ensemble des travailleurs et visiteurs concernés. Nous restons à l'écoute de vos commentaires pour améliorer ce dispositif et garantir un fonctionnement équilibré, dans l'intérêt de tous.

### 5. Renseignements

Pour tout renseignement sur la Politique, veuillez communiquer avec Valérie Toupin, directrice des ressources humaines et de la santé, sécurité environnement.

Valérie Toupin  
Directrice des ressources humaines et SSE



## POLITIQUE D'UTILISATION DES BORNES DE RECHARGE

Photo 1 et 2 : Fabrications Proco situé à La Baie

Photo 1



Photo 2



Photo 3 : Constructions Proco et Structures CPI situés à Saint-Nazaire

Photo 3

